



Bulletin d'adhésion 2025

Je souhaite adhérer au syndicat des apiculteurs de Saint-Avold et Environs pour l'année 2025.

Monsieur Madame NomPrénom

Adresse

Code Postal Ville Tél. :

Adresse mail :

Les coordonnées de mon rucher (si j'en possède déjà un) :

Adresse 1:

Adresse 2: :

N° de rucher (NAPI)

1/ Je choisis ma cotisation pour 2025 qui se décompose comme suit :

- 12.50 € FEDERATION dont SNA- FRAGE -ADA et CRAL
- 8.00 € SYNDICAT DES APICULTEURS de SAINT AVOLD ET ENVIRONS

- 13.00 € GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Moselle)

**Cette cotisation n'est pas obligatoire mais elle vous permet, entre autres, d'obtenir un tarif préférentiel sur les médicaments*

- 30.00 € ANERCEA (Association Nationale des Eleveurs de Reines et des centres d'Elevages Apicoles)

**Cette cotisation n'est pas obligatoire mais elle vous permet d'effectuer, entre autres, des stages de formation propres à l'ANERCEA*

Total : 12.50€ +8€ =20.50 euros (obligatoire) + _____ + _____ = _____ euros

2/ Je choisis mon abonnement aux revues pour 2025

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abeilles de France magazine +web 26,00 € (*) | <input type="checkbox"/> Fruits et Abeilles 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> Abeilles de France numérique 16.00€ (✍) | <input type="checkbox"/> La Santé des Abeilles 20.00€ |
| <input type="checkbox"/> Info Reines (4 numéros/an) 37 € | <input type="checkbox"/> Abeilles et Fleurs 32,50 € |

(*) supplément de 9€ si livraison hors France

(✍) je fournis une seule adresse mail

3/ Je choisis mon pack assurance pour 2025 (A régler avec la cotisation au syndicat) :

- **Pack bronze : 0.40 €/ruche**

Ce pack comprend :

La Responsabilité Civile

La cotisation LEKO (Eco-contribution)

Indiquer le nombre de ruches :x 0.40€ =

Syndicat des Apiculteurs de St-AVOLD et des Environs créé en 1890, inscrit au registre des associations de St-AVOLD.

Inscrit à la Fédération des Apiculteurs de la Moselle et au GDSA.

Rucher école à DOURD'HAL.

➤ **Pack Argent :1,50 € /ruche**

Ce pack comprend :

Les conditions du pack bronze + les garanties suivantes :

Défense pénale et Recours

Incendie-Tempête-Inondation

Indiquer le nombre de ruches :x 1.50€ =

➤ **Pack or : 3.40 € /ruche**

Ce pack comprend :

Les conditions du pack argent + les garanties suivantes :

Vol et détériorations

Indiquer le nombre de ruches :x 3.40€ =

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.snapiculture.com.assurances-apicoles-2025>.

Je donne au Syndicat National d'Apiculture procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception.

A ce titre, je m'engage à :

1/ indiquer pour 2025 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.

2/ Régler le montant d'un des packs (bronze, argent ou or) comprenant l'écocontribution.

3/ Accepter les contrôles externes réalisés par LEKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.

Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des pots de miel.

J'autorise le Syndicat et la Fédération des Apiculteurs de Moselle à communiquer par mail ou téléphone, et, que mes données ne seront jamais communiquées à aucun tiers autre que les organismes auxquels j'ai souscrit.

☞ Je règle par chèque et j'adresse mon dossier au secrétariat du syndicat

☞ Je règle par virement en joignant un **justificatif de l'opération à mon dossier**

Banque Postale IBAN : FR23 2004 1010 1002 3932 0H03 144 BIC : PSSTFRPPNCY

Fait à _____, le _____ Signature de l'adhérent

Le dossier complet est à retourner par mail ou par courrier EN PRIORITE AU SECRETARIAT Merci

<p><u>Président :</u> M. JOURDE Pascal 7, avenue d'Urville 57530 COURCELLES CHAUSSY Tél : 06 87 40 75 13 president@syndapi-pays-naborien.fr</p>	<p><u>Secrétaire :</u> Mme MARIATTE Céline 64 Rue de Boucheporn 57890 PORCELETTE Tél : 06 74 01 38 36 secetaire@syndapi-pays-naborien.fr</p>	<p><u>Trésorier :</u> M. BRUCKER Philippe 16 Chemin de la Distillerie 57730 LONGEVILLE LES ST AVOLD Tél :06 75 64 33 00 tresorier@syndapi-pays-naborien.fr</p>
--	--	---